

Monde numérique: quels droits?



E NUMÉRIQUE est présent partout dans notre quotidien. C'est un nouvel espace de libertés et d'échanges que le droit doit protéger. La sécurité des informations que nous partageons, volontairement ou non, sur nos téléphones ou nos ordinateurs est garantie par le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Entré en vigueur le 25 mai 2018 dans les États européens, il est intégré en France dans la Loi Informatique et Libertés.

«Lorsque vous dites « le droit à la vie privée ne me préoccupe pas, parce que je n'ai rien à cacher », cela ne fait aucune différence avec le fait de dire « Je me moque du droit à la liberté d'expression parce que je n'ai rien à dire » [...]. »

EDWARD SNOWDEN – Ancien informaticien des services secrets américains et lanceur d'alerte. Il est connu pour avoir révélé les pratiques de surveillance de masse et l'utilisation illégale des données personnelles de millions de citoyens à travers le monde. Il est actuellement réfugié en Russie.



Lars Refn (Danemark)

S'il est un facteur de progrès, Internet est aussi souvent un espace où les droits peuvent être en danger. On parle de cyber-harcèlement quand le harcèlement se produit ou se poursuit sur Internet ou sur les réseaux sociaux: insultes, commentaires malveillants, photos ou vidéos diffusées sans l'accord de la personne concernée. Face au cyberharcèlement, la victime se replie sur elle-même, perd confiance et peut chercher à porter atteinte à sa vie ou à celle des autres. Comme le harcèlement, il est puni par la loi: c'est un délit. Il faut donc s'en protéger et le dénoncer si on en est victime ou témoin.



Hani Abbas (Syrie - Palestine)